

chitecte, M<sup>e</sup> Loïs Van Boghen, est d'Antoine du Saix, commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Bourg et aumônier du duc de Savoie. En 1532, A. du Saix avait prononcé l'oraison funèbre de Marguerite, lors de la translation de ses restes mortels dans son mausolée de Brou, oraison dans laquelle il exalte encore son grand architecte, M<sup>e</sup> Loïs. On ne connaît qu'un seul exemplaire de ce livre, imprimé à Lyon en 1533, date qui se réfère à l'achèvement de Brou. M. Baux a eu l'avantage de pouvoir le consulter.

Ce témoignage imposant d'un contemporain suffirait pour restituer à Van Boghen sa gloire ignorée ou méconnue, mais l'auteur des *Recherches* établit encore ce fait historique par de nouveaux documents nombreux, et, quelle que soit l'autorité de du Saix, plus irréfragables, car ce sont des actes authentiques.

Parmi ces titres découverts par M. Baux, nous avons discerné deux actes notariés : l'un, très important à l'histoire de Brou, est un procès-verbal du 20 juillet 1522, constatant tous les travaux exécutés dès l'origine jusqu'à cette date ; M<sup>e</sup> Loïs Van Boghen y est qualifié d'architecte de l'église et du couvent, puis on déclare qu'il a fait jeter les fondations, bâtir le chœur, les chapelles, les oratoires, le transept avec ses deux portails et le clocher jusqu'à hauteur du faitage ; ensuite, sont énumérés les ouvrages d'imagerie exécutés sous sa direction, les sculptures, le rétable de la Vierge et une multitude de statues.

L'autre acte est une quittance par laquelle M<sup>e</sup> Loïs Van Boghen déclare avoir reçu la somme de 1037 florins (10,370 francs valeur actuelle) à compte de ses honoraires pour l'année 1531. On voit que les honoraires étaient à la hauteur du talent de l'architecte.

Dans les états de dépenses et frais de construction produits par M. Baux, figure encore M<sup>e</sup> Loïs *nobilis magister Ludo-*